

Résumé

Au terme d'une solide année 2025, l'Afrique subsaharienne a entamé 2026 en récoltant les fruits d'une stabilisation durablement acquise. L'activité économique s'est largement accélérée dans les différents groupes de pays avec une croissance au niveau régional estimée à environ 4,5 %, un taux jamais vu depuis dix ans, ce qui tient à la fois à des facteurs extérieurs favorables et à des politiques judicieuses, en particulier dans plusieurs puissances économiques. L'inflation a marqué le pas jusqu'à la fin 2025, grâce à la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole, de moindres pressions sur les taux de change, et à l'orientation monétaire suffisamment restrictive qu'ont adoptée de nombreux pays. Les positions budgétaires se sont améliorées, à la faveur d'une croissance plus vigoureuse et d'une évolution favorable des taux de change.

Toutefois, la guerre au Moyen-Orient est venue assombrir ces perspectives. Les cours du pétrole, du gaz et des engrais, ainsi que les coûts du transport maritime, ont nettement augmenté. En outre, ce choc bouleverse les échanges de l'Afrique subsaharienne avec ses partenaires commerciaux du Golfe, réduit les arrivées de touristes et risque de faire baisser les envois de fonds à destination de certains pays. L'appétence pour le risque a diminué, au détriment des conditions de financement, or, beaucoup de pays ne disposent que de réserves limitées. La croissance régionale devrait atteindre 4,3 % en 2026, soit 0,3 point de pourcentage de moins par rapport à notre prévision préalable à la guerre, et la situation devrait varier considérablement d'un pays à l'autre. Les pays importateurs de pétrole pauvres en ressources naturelles voient leur balance commerciale se dégrader et le coût de la vie augmenter, tandis que les pays exportateurs de pétrole vont bénéficier de l'augmentation de leurs recettes d'exportation, tout en restant exposés à la volatilité des cours et à des risques de procyclicité de leurs politiques économiques. Le taux d'inflation médian devrait repartir à la hausse et atteindre 5,0 % d'ici à la fin de 2026, contre 3,4 % à la fin de 2025. La pauvreté et l'insécurité alimentaire, entre autres indicateurs sociaux qui ont déjà pâti de la pandémie, pourraient encore se détériorer en raison de la baisse de l'aide extérieure et du renchérissement des denrées alimentaires. D'après les estimations des services du FMI, une hausse de 20 % des cours mondiaux des denrées alimentaires pourrait mettre plus de 20 millions d'habitants de la région dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère.

Les risques baissiers sont considérables dans un contexte marqué par une forte incertitude à l'échelle mondiale et des facteurs de vulnérabilité macroéconomique élevés au niveau régional. Un conflit prolongé aggraverait encore la hausse des cours du pétrole, des engrais et des denrées alimentaires, et déclencherait un épisode d'aversion pour le risque, ce qui ferait fortement augmenter les coûts de l'emprunt et contraindrait les pays qui connaissent de grands besoins de refinancement à procéder à des ajustements abrupts. Dans un tel scénario, la production pourrait baisser de 0,6 % à l'échelle de la région, sachant que les pays importateurs de pétrole seraient plus sévèrement touchés, et le taux d'inflation en 2026 pourrait afficher 2,4 points de pourcentage de plus qu'avant la guerre.

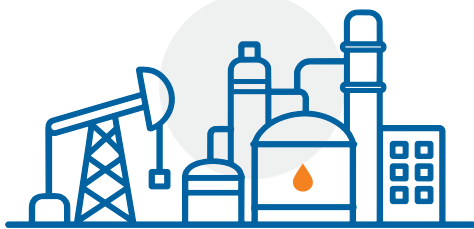
Les pouvoirs publics doivent s'attacher à faire face au choc à court terme et à renforcer la résilience à moyen terme. Les mesures prioritaires à court terme consistent à préserver le bon ancrage des anticipations d'inflation et à protéger les plus vulnérables de la hausse du coût de la vie en leur octroyant des aides ciblées et limitées dans le temps. Les stratégies budgétaires doivent conjuguer crédibilité et flexibilité. Les pays exportateurs de pétrole devraient considérer ces recettes exceptionnelles comme une aubaine temporaire et reconstituer leurs marges de manœuvre. Les pays importateurs de pétrole devraient préserver leurs dépenses sociales et de développement prioritaires tout en augmentant leurs recettes intérieures, en améliorant l'efficacité de leurs dépenses et en renforçant leur gestion des finances publiques. Il serait bon que les pays hâtent la mise en œuvre de réformes structurelles propices à la croissance et à la diversification de l'économie. L'intégration régionale peut donner un coup de fouet à la croissance et améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement dans un paysage géopolitique en pleine évolution. L'approfondissement des marchés financiers intérieurs peut permettre de mobiliser davantage de financements en monnaie locale. Pour mettre l'intelligence artificielle au service de la productivité, il faudra que les pays assurent un accès élargi et fiable à l'électricité et réalisent des investissements dans les infrastructures numériques, les compétences, la cybersécurité et la gouvernance des données.

1. Des progrès durement acquis et mis à l'épreuve

En 2025, l'activité économique s'est largement accélérée dans les différents groupes de pays avec une croissance au niveau régional estimée à 4,5 %, un taux jamais vu depuis dix ans, ce qui tient à la fois à des facteurs extérieurs favorables et à des politiques judicieuses. L'inflation a marqué le pas jusqu'à fin 2025 et la situation des finances publiques s'est améliorée. Au terme d'une solide année 2025, l'Afrique subsaharienne a entamé 2026 en récoltant les fruits d'une stabilisation durement acquise. Toutefois, la guerre au Moyen-Orient est venue assombrir ces perspectives. Les cours du pétrole, du gaz et des engrais, ainsi que les coûts du transport maritime, ont nettement augmenté et le choc a bouleversé les échanges. La croissance économique régionale devrait baisser de 0,3 point de pourcentage par rapport aux projections d'avant-guerre, pour s'établir à 4,3 % en 2026, mais la situation varie considérablement d'un pays à l'autre. Les pays importateurs de pétrole et les pays pauvres en ressources naturelles voient leur balance commerciale se dégrader et le coût de la vie augmenter, tandis que les pays exportateurs de pétrole vont bénéficier de l'augmentation de leurs recettes d'exportation, tout en restant exposés à la volatilité des cours et à des risques de procyclicité de leurs politiques économiques. Les risques baissiers sont considérables dans un contexte marqué par une forte incertitude à l'échelle mondiale et des facteurs de vulnérabilité macroéconomique élevés au niveau régional. Un conflit prolongé pourrait encore aggraver la hausse des prix et déclencher un épisode d'aversion pour le risque, ce qui ferait fortement augmenter les coûts de l'emprunt et contraindrait les pays qui connaissent de grands besoins de refinancement à procéder à des ajustements abrupts. Les pouvoirs publics doivent s'attacher à riposter au choc à court terme et à renforcer la résilience à moyen terme.

La **guerre** au Moyen-Orient **met la résilience à l'épreuve**

Choc



HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE, DES ENGRAIS
ET DU TRANSPORT MARITIME

PERTURBATIONS DES ÉCHANGES ET DU TOURISME

Qu'est-ce qui a changé ?

- ⊖ RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE
- ⊖ RÉPERCUSSIONS SUR LES IMPORTATEURS DE PÉTROLE
- ⊕ GAINS EXCEPTIONNELS POUR LES EXPORTATEURS DE PÉTROLE
- ⊖ ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION
- ⊖ MENACE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Que faire ?



POLITIQUE MACRO
PRUDENTE
CHERCHER
LA STABILITÉ



SOUTIEN CIBLÉ AUX
GROUPES VULNÉRABLES
PRÉSERVER LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE



ACCÉLÉRER
LES RÉFORMES
STIMULER
LA PRODUCTIVITÉ

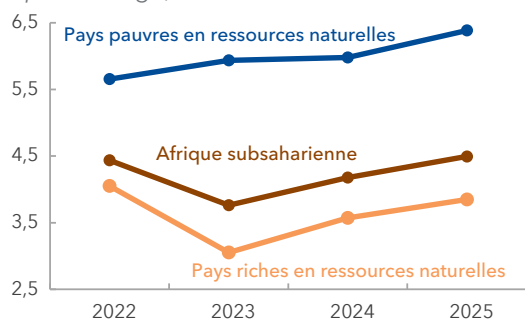
¹Le présent chapitre de l'édition d'avril 2026 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est le fruit du travail d'une équipe du FMI composée de Saad Quayyum (chef d'équipe), Michele Fornino, Cleary Haines, Can Sever, Nikola Spatafora et Felix Vardy, sous la direction d'Antonio David, Amadou Sy et Montfort Mlachila.

L'année 2025 a été favorable à la région

Cela faisait plus de dix ans que l'activité économique ne s'était pas développée aussi vite : en 2025, la croissance du PIB s'est accélérée pour atteindre 4,5 %, contre 4,2 % en 2024. Cette amélioration généralisée s'est manifestée aussi bien dans les pays riches en ressources naturelles que dans les pays pauvres en ressources naturelles, dans les États fragiles comme dans les pays à faible revenu (graphique 1.1). Les résultats se sont avérés meilleurs que ne l'anticipaient nos projections d'octobre 2025, ce qui tient aux améliorations enregistrées par des puissances économiques comme l'Éthiopie et le Nigéria, dont les judicieuses politiques économiques ont eu des effets de plus en plus visibles. La croissance a dépassé 6 % dans 10 pays. En outre, le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Rwanda font partie des pays qui ont affiché les taux de croissance les plus élevés du monde. Le taux d'inflation médian est retombé à 3,4 % fin 2025, contre 4,8 % fin 2024, grâce à la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole, à la réduction des pressions sur les taux de change et à l'orientation monétaire restrictive adoptée par plusieurs pays (graphique 1.2). Le nombre de pays qui connaissent une inflation à deux chiffres a baissé.

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2022-25

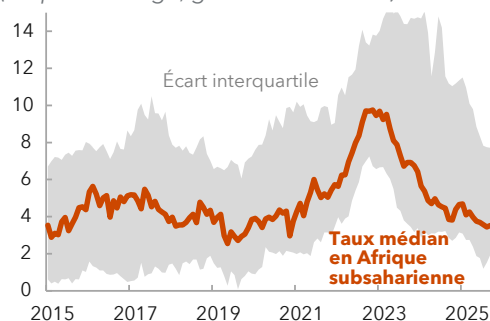
(En pourcentage)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : inflation globale, 2015-25

(En pourcentage, glissement annuel)



Sources : autorités nationales ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

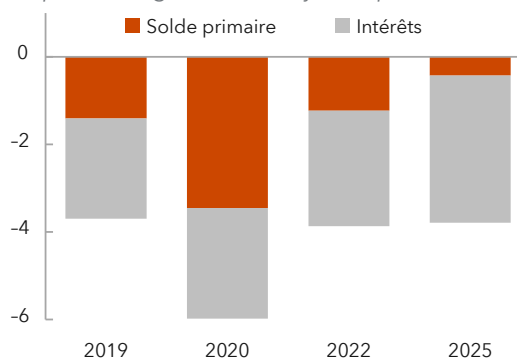
La région a également accompli des progrès constants en matière de finances publiques. Le déficit budgétaire du pays médian est passé de 3,4 % du PIB en 2024 à 3,0 % en 2025, ce qui a permis, à la faveur d'une croissance plus vigoureuse et d'évolutions positives des taux de change, de faire baisser le niveau médian d'endettement public, qui est passé de 57,2 % du PIB en 2024 à 53,1 % en 2025. Au cours de l'année 2025, l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie ont nettement avancé dans la restructuration de leur dette.

Les soldes des transactions courantes se sont améliorés. En 2025, le déficit courant médian s'est réduit, passant de 4,2 % du PIB en 2024 à 3,8 % en 2025, grâce aux niveaux élevés de la demande d'exportations et des prix à l'exportation ainsi qu'au dynamisme des envois de fonds à destination de certains pays (Éthiopie et Nigéria, par exemple).

Ces résultats positifs sont en partie le fruit de politiques judicieuses. Les réformes et les initiatives de stabilisation macroéconomique, notamment celles qui visent à renforcer les positions budgétaires (graphique 1.3), ont créé les conditions d'un regain de croissance et d'un recul de l'inflation. Les réalignements des taux de change consécutifs à des réformes des marchés des changes (Éthiopie et Nigéria), la baisse des subventions aux carburants (Angola, Éthiopie et Nigéria), les mesures de mobilisation des recettes budgétaires, l'amélioration des cadres monétaires (Afrique du Sud) et les réformes structurelles ont commencé à porter leurs fruits, en consolidant les soldes extérieurs, en stabilisant la dynamique de l'inflation et en offrant des débouchés plus clairs à l'investissement privé. Ces mesures de politique économique ont contribué au relèvement des notes souveraines de plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, le Ghana et la Zambie.

Graphique 1.3. Solde budgétaire, 2019-25

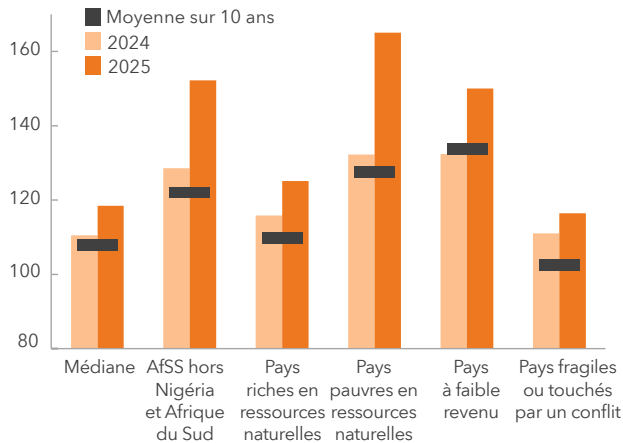
(En pourcentage du PIB, moyenne pondérée)



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : termes de l'échange, 2024-25

(Indice, base 100 en 2010)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

L'environnement extérieur favorable a également joué un rôle.

La plupart des pays ont vu les termes de l'échange évoluer en leur faveur (graphique 1.4) : les prix à l'exportation des principaux produits de base ont augmenté (tels que le cuivre et l'or) ou sont restés élevés (le café, par exemple), tandis que ceux des importations (pétrole, denrées alimentaires et produits fabriqués en Chine) ont reculé. L'incertitude engendrée par les changements de politique commerciale des États-Unis n'a eu que des effets limités (encadré 1.1). En outre, les conditions financières favorables au niveau mondial ont ravivé l'appétence pour le risque et la quête de rendements des investisseurs internationaux, ce qui a contribué à faire baisser les taux appliqués à la dette souveraine des pays africains. Les émissions d'euro-obligations ont atteint 14 milliards de dollars en 2025 et 5,5 milliards de dollars au cours des deux premiers mois de 2026. Ces facteurs ont permis aux monnaies de la région de s'apprécier en cours d'année par rapport au dollar (graphique 1.5). La plupart des pays de la région (par exemple, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya et le Mozambique) ont commencé à réduire les taux d'intérêt, dans la mesure où les pressions inflationnistes se sont atténuées et que les banques centrales ont jugé que les anticipations d'inflation étaient bien ancrées. De telles évolutions, auxquelles vient s'ajouter la croissance de la masse monétaire, ont contribué à l'assouplissement continu des conditions financières, ce qui a profité à l'activité économique (graphique 1.6).

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : taux de change, 2023-26

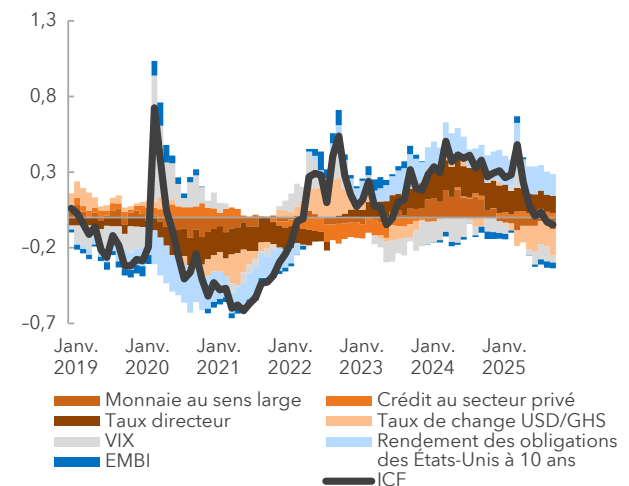
(Indice pondéré des échanges commerciaux, base 100 au 31 déc. 2023)



Sources : Bloomberg, L.P. ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : indice de conditions financières

(Inférieur à 0 = inférieur à la moyenne pour la période)



Sources : FMI, statistiques monétaires et financières ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

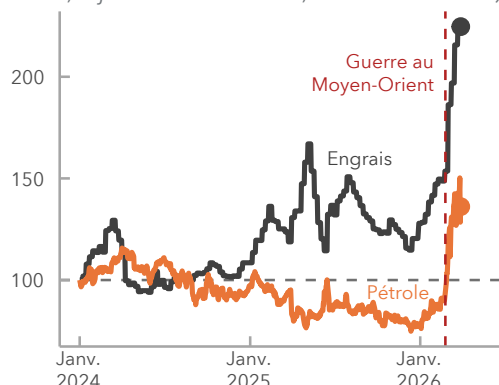
Note : Plus l'ICF est élevé, plus les conditions financières se durcissent. L'indice englobe la monnaie au sens large, le crédit au secteur privé et le taux de change vis-à-vis du dollar, l'écart de l'indice EMBI, le taux directeur intérieur, le rendement des obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans et l'indice VIX, en affectant des pondérations égales à chacune de ces variables. Toutes les séries sont normalisées sous la forme de scores z à l'intérieur des pays. L'ICF régional est la moyenne simple des indices de 24 pays. EMBI = JP Morgan Emerging Markets Bond Index ; ICF = indice de conditions financières ; VIX = indice de volatilité du Chicago Board Options Exchange.

La guerre vient cependant assombrir ces perspectives

Un nouveau choc d'offre a frappé la région. La guerre au Moyen-Orient a fait monter les cours du pétrole et du gaz, ce qui a eu pour effet de réduire les volumes de combustibles disponibles dans de nombreux pays, tels qu'en Éthiopie, au Kenya, au Malawi, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone et en Zambie, et de faire augmenter les prix à la pompe, notamment au Mali, au Malawi, au Nigéria et au Zimbabwe. Dans certains pays, les perturbations dans l'approvisionnement en combustibles affectent la production d'électricité, les transports et les activités

Graphique 1.7. Cours des produits de base, janvier 2024-26

(Indice, 5 janvier 2024 = 100, au 27 mars 2026)

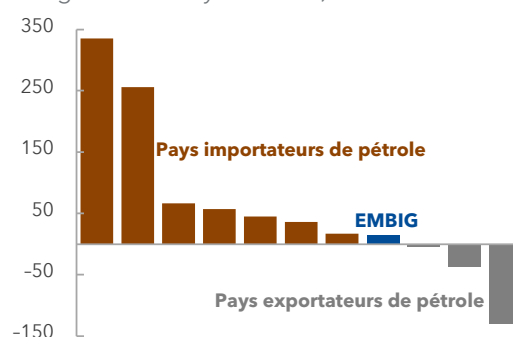


Source : Bloomberg, L.P.

Note : Le cours du pétrole est le prix à terme du Brent. Le prix des engrais est l'US Gulf NOLA Urea Granular.

Graphique 1.8. Écarts de rendement sur les obligations souveraines, février-mars 2026

(En points de base, variation depuis le début de la guerre au Moyen-Orient)



Sources : Bloomberg, L.P. ; calculs des services du FMI.

Note : Données jusqu'au 25 mars 2026. EMBIG = indice des rendements des titres de dette des pays émergents (Emerging Market Bond Index Global).

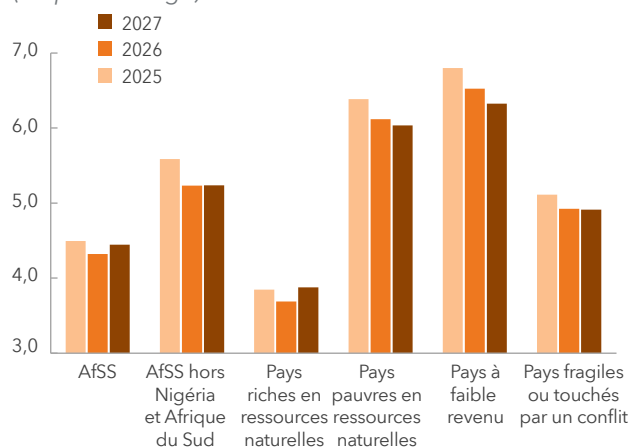
minières. La hausse des **prix des engrais** (graphique 1.7) représente un risque supplémentaire pour la production agricole et constitue une source d'inflation alimentaire, tandis que les **perturbations du transport maritime** augmentent les coûts et affectent les échanges commerciaux. La **baisse du tourisme** (comme au Rwanda et aux Seychelles) et la **diminution des envois de fonds** sont susceptibles d'affaiblir encore davantage les positions extérieures de certains pays. En outre, les conditions financières se sont durcies, ce qui a entraîné une hausse des primes de risque et des rendements souverains, en particulier parmi les pays importateurs de pétrole (graphique 1.8). Sachant que le dollar s'est renforcé, ces évolutions ont accru les **pressions qui s'exercent sur les taux de change** dans plusieurs pays (dont l'Afrique du Sud, le Ghana et le Mozambique) et pèsent sur les décisions d'investissement.

La **croissance économique de la région devrait fléchir à 4,3 % en 2026**, soit 0,3 point de pourcentage de moins que dans nos projections de janvier, et le **taux médian d'inflation devrait augmenter pour atteindre 5,0 % d'ici fin 2026**. Néanmoins, ces perspectives présentent un **degré considérable d'hétérogénéité**. Ainsi, la croissance est en accélération dans de nombreux pays exportateurs de pétrole, portée par une augmentation de leurs recettes d'exportation et une hausse des dépenses publiques, tandis qu'elle marque le pas dans les pays à faible revenu et les États fragiles, dont beaucoup sont des importateurs de pétrole qui disposent de marges de manœuvre limitées (graphique 1.9). Si les cours de matières premières essentielles hors combustibles (tels que l'or et le cuivre) sont en repli depuis le début de la guerre, ils restent au-dessus de leurs niveaux moyens de 2025. Le niveau médian des écarts de rendement souverains de la région demeure nettement inférieur aux niveaux observés en avril 2025. Jusqu'à présent, ces vents favorables ont atténué les effets nets du choc. La croissance devrait repartir à la hausse et atteindre 4,4 % en 2027, et l'inflation médiane devrait reculer à 3,9 % d'ici fin 2027, en faisant l'hypothèse, comme dans le scénario de référence, que ce choc sera de courte durée.

Les **soldes des transactions courantes devraient varier d'un pays à l'autre**. Le déficit courant médian devrait se réduire de 0,3 point de pourcentage du PIB pour s'établir à 3,5 % du PIB en 2026. Cette évolution tient à des améliorations des soldes courants par rapport à 2025, d'environ 1,1 point de pourcentage du PIB chez les pays exportateurs de pétrole, qui bénéficient de la hausse des cours du brut, et de 0,7 point de pourcentage du PIB parmi les pays riches en

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel

(En pourcentage)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

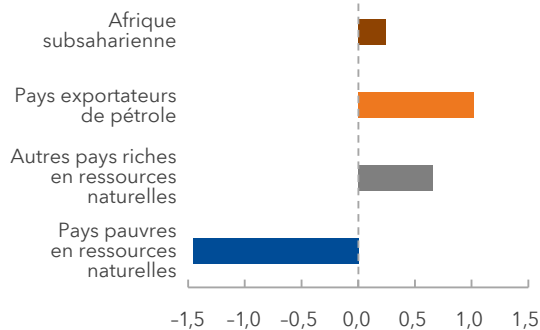
Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

ressources naturelles non pétrolières, qui profitent de la hausse des cours des métaux. Le déficit du compte courant des pays pauvres en ressources naturelles devrait se creuser d'environ 1,4 point de pourcentage du PIB (graphique 1.10).

Les déficits budgétaires devraient se creuser dans la plupart des pays. Les déficits budgétaires médians devraient atteindre 3,2 % du PIB en 2026, une hausse de 0,2 % du PIB par rapport à 2025. Cependant, les projections varient sensiblement d'un groupe de pays à l'autre : parmi les pays exportateurs de pétrole, les déficits devraient se creuser d'environ 1 point de pourcentage du PIB, tandis que ceux des pays riches en ressources non pétrolières devraient se réduire de 0,1 point de pourcentage du PIB (graphique 1.11)¹. D'après les projections, les déficits des pays pauvres en ressources naturelles devraient se maintenir peu ou prou aux mêmes niveaux que l'an passé. **Toutefois, l'absence de changement des prix réglementés des carburants retarde le mécanisme de transmission des prix, ce qui fait peser davantage de risques sur les finances publiques** et accroît la **probabilité de dépassements de dépenses** dans bon nombre de pays. Par exemple, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Sénégal et au Togo, les prix à la pompe sont restés maîtrisés jusqu'à présent, ce qui permet d'amortir l'inflation à court terme mais accroît la charge des subventions, les besoins de financement extérieurs et le risque d'ajustements plus abrupts à l'avenir.

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : variation du solde courant par rapport à l'année précédente, 2026

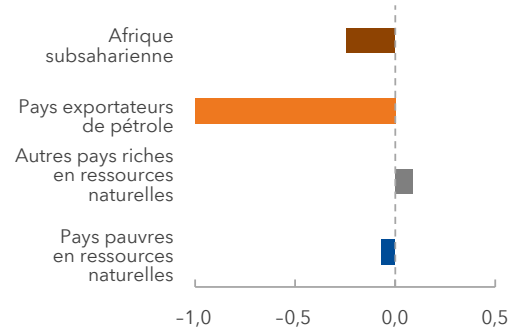
(En points de pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : variation du solde budgétaire par rapport à l'année précédente, 2026

(En points de pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Au-delà du choc actuel, la région fait face à une difficulté majeure, en ce sens que **les niveaux de vie devraient y progresser beaucoup plus lentement que dans les pays émergents et les pays en développement du reste du monde**. À moyen terme, la croissance du PIB par habitant de l'Afrique subsaharienne devrait s'établir à 2,3 %, contre 3,6 % dans d'autres pays émergents et pays en développement. Dans **les pays riches en ressources naturelles, où les recettes tirées de ces ressources font rarement l'objet d'un large partage au sein de la population**, la croissance du PIB par habitant devrait atteindre à peine 1,8 %. La pauvreté et d'autres indicateurs sociaux se sont beaucoup aggravés pendant la pandémie de COVID-19, et pourraient désormais pâtir de la baisse des aides extérieures (voir à ce sujet le chapitre 2 de l'édition d'avril 2026 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*). Ce nouveau choc, s'il se prolonge, est de nature à exacerber l'insécurité alimentaire dans la région.

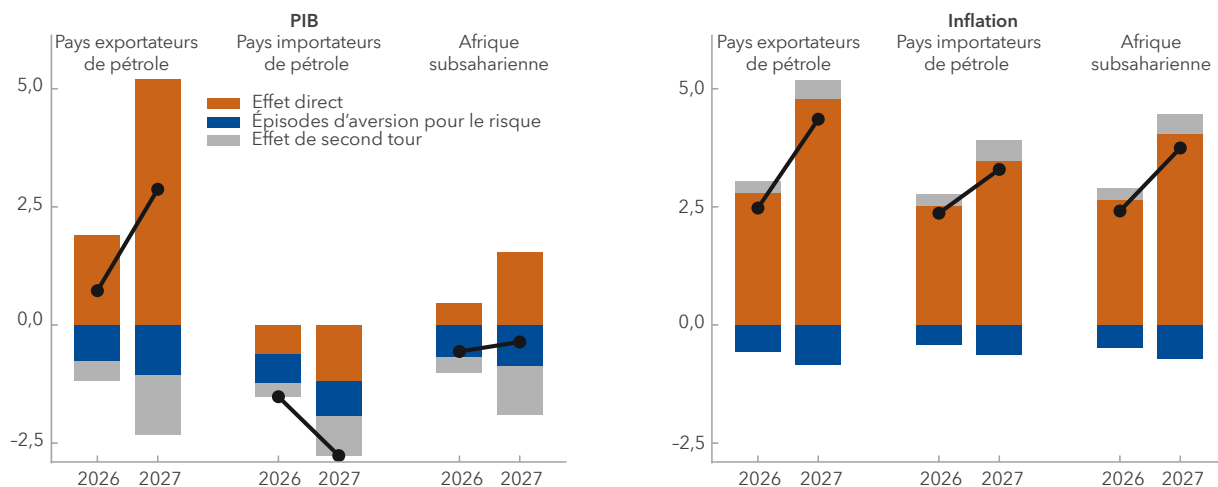
Des risques baissiers non négligeables dans un contexte d'incertitude et de vulnérabilité élevées

Une instabilité accrue des cours des produits de base et un revirement du sentiment du marché poseraient des risques substantiels à court terme. En outre, si la guerre au Moyen-Orient gagnait en intensité, les prix du pétrole, des engrais et des denrées alimentaires augmenteraient encore davantage, au détriment de la croissance économique, en particulier chez les pays importateurs de pétrole, tandis que l'inflation s'accélérait dans l'ensemble de la région. Sur le plan financier, plusieurs emprunteurs souverains comptaient sur l'émission de titres de créances sur les marchés pour faire face à d'importantes échéances de remboursement. Si les conditions financières mondiales venaient tout à coup à se durcir, la forte hausse des coûts d'emprunt qui s'ensuivrait pourrait les contraindre à procéder à des ajustements brutaux.

¹Le déficit budgétaire des pays exportateurs de pétrole hors Nigéria devrait se modérer et passer de 3,3 % du PIB en 2025 à 2,5 % du PIB en 2026.

Un scénario de forte dégradation associant une guerre prolongée et une période d'aversion pour le risque entraînerait des baisses de production plus importantes et une inflation plus élevée (graphique 1.12)². Outre des effets directs plus marqués, la durée plus longue du choc et sa gravité auraient pour conséquence un ralentissement de l'activité économique mondiale, qui se traduirait à l'échelle régionale par des baisses de production de 0,6 % du PIB en 2026 et de 0,4 % en 2027, par rapport aux niveaux observés avant la guerre.

Graphique 1.12. Impact supplémentaire du scénario pessimiste sur la croissance du PIB et l'inflation, 2026-27
(Écart en points de pourcentage par rapport au scénario de référence)



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les points noirs représentent l'incidence d'un scénario encore plus pessimiste, mesurée en points de pourcentage par rapport au scénario de référence, tant sur le PIB réel que sur l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation. L'impact total se compose d'un effet direct dû à la hausse des cours des produits de base, d'un élément d'aversion au risque qui découle de l'augmentation des primes de risque, et d'un effet de second tour qui traduit la hausse des anticipations d'inflation et l'adoption d'une politique monétaire plus restrictive. Voir la note de bas de page 3 pour tous les détails sur le scénario pessimiste.

Les répercussions de ce scénario varient d'un pays à l'autre. Ainsi, le PIB des pays exportateurs de pétrole bénéficierait des importants effets directs et positifs de la hausse des cours pétroliers, qui seraient partiellement contrebalancés par des effets négatifs de second tour et les conséquences du renchérissement des financements. Les pays importateurs de pétrole, en revanche, seraient frappés de plein fouet et souffriraient une baisse de production réelle de 1,5 point de pourcentage en 2026 et de 2,8 points de pourcentage en 2027. Au niveau régional, l'inflation grimperait de 2,4 points de pourcentage en 2026 et de 3,8 points de pourcentage en 2027 ; ces effets inflationnistes seraient plus prononcés parmi les pays exportateurs de pétrole, en raison de l'essor de l'activité économique et des investissements qu'envisagent les projections. Les effets de ce scénario sur les soldes courants seraient variables : les pays exportateurs de pétrole connaîtraient des améliorations sensibles (de 3,4 et 5,7 points de pourcentage du PIB en 2026 et 2027, respectivement), tandis que les pays importateurs de pétrole verraient l'état de leurs comptes courants se dégrader (-1,2 et -2,8 points de pourcentage du PIB en 2026 et 2027, respectivement).

Les risques intérieurs en matière de politique et de sécurité pourraient se multiplier, en particulier en période électorale et lorsque les pays connaissent des situations de fragilité. Le paysage politique est mouvementé : si la transition politique au Malawi s'est déroulée dans le calme, celle à Madagascar a été marquée par des manifestations de la génération Z, le Bénin et la Guinée-Bissau ont subi des tentatives de coups d'État, le Sahel et la République démocratique du Congo sont en butte à l'insécurité, et les élections tanzaniennes ont été entachées par des violences. Dans la mesure où plusieurs élections doivent se tenir en 2026-27, les réformes risquent de ralentir et les tensions sociales d'aller crescendo, notamment en raison de la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires.

²Les simulations sont effectuées suivant le modèle AFRMOD du FMI (Andrle *et al.*, 2015). Voici les détails d'un tel scénario : Les cours du pétrole augmenteraient de 100 % au deuxième trimestre 2026 par rapport aux niveaux de référence de la *Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale* de janvier 2026, puis se maintiendraient à ce niveau en 2027, avant de renouer avec leurs prix de référence en 2028. Les prix du gaz en Europe et en Asie progresseraient de 200 % sur la même période, tandis que les prix des denrées alimentaires augmenteraient de 5 % en 2026 et de 10 % en 2027. Les anticipations d'inflation s'accroîtraient de 100 points de base, au plus, dans les pays avancés d'ici 2027 et de 130 points de base, au plus, dans les pays émergents hors Chine sur la même période. Un épisode majeur d'aversion pour le risque entraînerait une hausse des primes de risque des entreprises de 100 points de base dans les pays avancés et en Chine en 2026, et ces primes se maintiendraient à ce niveau en 2027, tandis que les pays émergents et les pays en développement hors Chine verraient leurs écarts de rendement souverains augmenter de 100 points de base et leurs écarts de taux sur les obligations d'entreprise augmenter de 200 points de base au cours de la même période.

Il est vraisemblable que les chocs climatiques et les perturbations des chaînes d'approvisionnement en engrais nuiront à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Les récentes inondations au sud-est du continent sont venues nous rappeler que la région était très vulnérable face aux chocs climatiques ; par ailleurs, des baisses d'approvisionnement en engrais sont susceptibles de réduire la productivité agricole et d'augmenter les coûts. De tels chocs peuvent aussi entraîner de considérables difficultés, en particulier à l'heure où l'aide étrangère se fait plus parcimonieuse. D'après certains modèles, une hausse de 20 % des prix internationaux de plusieurs denrées alimentaires de base pourrait entraîner une augmentation de la prévalence de la malnutrition infantile allant jusqu'à 47 % dans les pays les plus touchés, et de 28 % pour la médiane de la région³. Dans l'ensemble de la région, au plus fort de la transmission des cours mondiaux aux prix intérieurs, deux millions d'enfants de moins de cinq ans risquent de se retrouver en situation de malnutrition aiguë, et plus de 20 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (estimations des services du FMI à partir de Headey et Ruel, 2023 ; FAO *et al.*, 2025 ; Nguyen et Thévenot, à venir).

Outre ces risques, les facteurs de vulnérabilité macroéconomique restent élevés dans une grande partie de la région. Un tiers environ des pays connaissent encore des faiblesses qui se conjuguent sur les plans budgétaire, extérieur, monétaire et financier, ce qui réduit les marges de manœuvre des pouvoirs publics et complique leurs ripostes face au choc (graphique 1.13). Des pays en proie à de multiples déséquilibres, comme le Burundi, le Malawi, la Sierra Leone et le Zimbabwe, ont vu les termes de l'échange évoluer en leur faveur en 2025, mais ce répit n'enlève rien à la nécessité d'approfondir les réformes. Plus d'un tiers des pays de la région sont déjà surendettés ou présentent un risque élevé de surendettement, et dans 21 pays, les déficits budgétaires ont dépassé le niveau stabilisateur de la dette. Les facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement tiennent d'une part aux séquelles de précédents chocs et à des dérapages de l'action publique, d'autre part aux difficultés structurelles que comporte le financement de grands besoins de développement dans un contexte de raréfaction des recettes intérieures. La charge du service de la dette a elle aussi atteint un niveau élevé, au risque d'évincer des dépenses de développement prioritaires. La hausse des taux d'intérêt effectifs et la baisse de l'aide publique au développement (APD) ont fait augmenter la part des recettes consacrées au paiement des intérêts (voir le chapitre 2 de l'édition d'avril 2026 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*).

Le recours accru à l'emprunt intérieur a renforcé l'interdépendance entre l'État et les banques, et le crédit au secteur public a augmenté plus vite que le crédit au secteur privé. Cette tendance se manifeste avec une acuité particulière au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), où la dette publique compte pour 43 % des actifs au bilan des banques. La présence d'un lien si étroit entre les États et les banques fait courir le risque que des crises budgétaires se muent en crises financières. Ce nouveau choc peut mettre le secteur financier à rude épreuve, dans la mesure où la hausse du coût de l'énergie va dégrader les bilans des entreprises et des ménages, et que le creusement des déficits budgétaires peut accroître le risque souverain auquel sont exposées les banques.

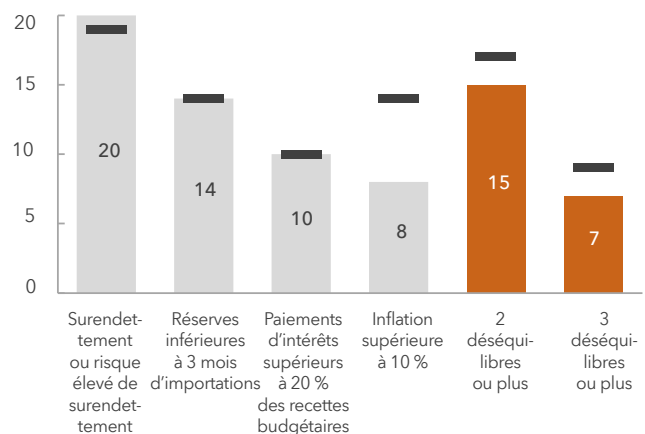
Mesures prioritaires au service de la stabilité et de la croissance

La guerre au Moyen-Orient vient mettre à l'épreuve les progrès durement acquis par l'Afrique subsaharienne sur le plan de la stabilité macroéconomique. De nombreux pays importateurs de combustibles voient leur balance commerciale se détériorer et vont au-devant de risques inflationnistes, tandis que les pays exportateurs demeurent exposés à des phénomènes de volatilité et de procyclicité. L'incertitude devrait rester élevée. Le choc actuel vient s'ajouter aux nombreux chocs survenus ces dernières années, et rappelle à quel point il importe que les décideurs élaborent et appliquent des politiques et des dispositifs capables de résister à de fréquentes perturbations macroéconomiques extérieures.

³ Les cours à terme du blé ont augmenté d'environ 7 % depuis le début de la guerre.

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : déséquilibres macroéconomiques, 2024-25

(Nombre de pays)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres représentent l'année 2025 et les lignes, l'année 2024.

Dans un tel contexte, la **priorité à court terme** est de préserver l'ancrage des politiques macroéconomiques, de protéger autant que possible les plus vulnérables de la hausse du coût de la vie, et d'éviter que les pays exportateurs de combustibles ne se livrent à des assouplissements procycliques de leur politique économique. Dans le même temps, les pays doivent **poursuivre à moyen terme la mise en œuvre d'un programme de réformes cohérentes**, 1) en renforçant les cadres monétaires et de change, 2) en accroissant le recouvrement des recettes intérieures et en rendant la dépense publique plus efficace, et 3) en hâtant la mise en œuvre de réformes de la gouvernance et du climat des affaires pour attirer les investissements privés et rehausser la productivité.

Politique monétaire et politique de change : préserver la stabilité des prix tout en s'adaptant au nouveau choc

La plupart des banques centrales auront pour tâche délicate de conjuguer maîtrise de l'inflation et soutien à la croissance. Ce choc est susceptible de causer le désancrage des anticipations d'inflation. Par conséquent, les banques centrales auront à suivre de près l'évolution des prix et à adapter leurs politiques en cas de dérive haussière des anticipations d'inflation. Pour préserver la stabilité des prix et ancrer les anticipations d'inflation, il sera essentiel que les banques centrales agissent de manière indépendante et qu'elles expliquent clairement leurs politiques, dans un contexte de forte transmission des effets de change à l'inflation. La question de savoir si les banques centrales doivent ou non faire abstraction, dans un premier temps, du choc sur l'offre de produits de base variera d'un pays à l'autre, en fonction de la dynamique de l'inflation.

Lorsque l'inflation dépasse le taux visé ou qu'elle est en phase d'accélération, une orientation monétaire restrictive peut contribuer à l'ancrage des anticipations d'inflation. Il peut donc être justifié de faire une pause dans le cycle d'assouplissement, ou de relever les taux d'intérêt en cas de dérive haussière des anticipations d'inflation. Ce nouveau choc accroît le risque d'effets de second tour, en particulier là où les marchés de change sont peu profonds et la transmission monétaire faible, et c'est pourquoi un assouplissement prématuré risque de coûter cher. Dans certains pays, lorsque l'inflation est tenace ou que le cadre de la politique monétaire est moins solide, les autorités monétaires gagneront à se coordonner avec les autorités budgétaires, en particulier afin de réduire le recours au financement de l'État par la banque centrale (par exemple, au Burundi, au Malawi et au Soudan du Sud).

Lorsque l'inflation est maîtrisée ou qu'elle reste inférieure au taux visé, une approche prudente se justifie également. Bien que les banques centrales puissent être en mesure de faire abstraction d'une partie du choc sur l'offre, elles devront surveiller de près l'apparition de tensions sur le taux de change ainsi que la transmission des prix de l'énergie à l'inflation, et se tenir prêtes à resserrer la politique monétaire, si nécessaire, afin de maintenir un solide ancrage des anticipations d'inflation.

Les pays devront calibrer leur politique de change en fonction de leur régime actuel, en tenant compte de l'état de leurs volants de réserves ainsi que de la sévérité et de la persistance du choc.

- Les pays dotés d'un régime de change fixe devront aligner leur politique monétaire sur celle du pays d'ancrage, afin de réduire au minimum le différentiel de taux d'intérêt corrigé du risque. Il leur faudra assainir leurs finances publiques pour remédier aux déséquilibres extérieurs et préserver leurs volants de réserves.
- Les pays en régime de change flottant dont les volants de réserves sont limités doivent s'attacher à préserver la viabilité extérieure. Leur première ligne de défense consiste à laisser leur monnaie se déprécier pour permettre à leur économie de s'adapter au choc extérieur. Cependant, cela suppose de se coordonner avec les autorités monétaires et budgétaires pour assurer le bon ancrage des anticipations d'inflation. L'obtention d'aides internationales peut permettre d'atténuer certaines difficultés liées à la balance des paiements et aux pressions sur les taux de change.
- Les pays qui n'arriment pas leur monnaie à une autre et qui disposent de volants de réserves suffisants pourraient envisager des interventions sur le marché des changes pour contrer les pressions sur leur taux de change, s'il existe un risque considérable de désancrage des anticipations d'inflation en présence d'un cadre monétaire insuffisant ou de marchés des changes peu profonds⁴. Cependant, si des pressions importantes s'exercent sur le taux de change, les réserves peuvent s'épuiser rapidement. Dans tous les cas, les interventions sur le marché des changes ne sauraient se substituer aux ajustements macroéconomiques nécessaires.

⁴Voir le cadre stratégique intégré du FMI, et la publication du FMI de 2022 qui décrit comment ce cadre s'applique à l'Afrique subsaharienne.

Les banques centrales auront également à surveiller de près les risques émergents qui pèsent sur le secteur financier, en particulier via les bilans, les liens d'interdépendance entre États et banques, et les fluctuations des mouvements de capitaux. Elles doivent veiller à ce que les banques disposent de suffisamment de fonds propres et de liquidités pour absorber les chocs et qu'elles se conforment aux normes macroprudentielles en vigueur.

Politique des finances publiques : conjuguer crédibilité et flexibilité

Les priorités budgétaires à court terme doivent être adaptées à la situation de chaque pays.

- Les dispositifs généralisés de prix subventionnés ou de contrôle des prix sont à éviter, car ils coûtent cher aux finances publiques, créent des distorsions et sont difficiles à défaire. Quand l'on s'attend à ce que de fortes hausses de prix ne durent pas, il peut être justifié de prendre des mesures soigneusement ciblées afin de prévenir de graves perturbations économiques et sociales, tout en permettant aux signaux donnés par les prix de fonctionner autant que possible.
- Les pays exportateurs de pétrole gagneraient à considérer toute recette exceptionnelle comme une aubaine temporaire et à s'en servir en premier lieu pour renforcer la résilience de l'économie, par l'amélioration des dispositifs de protection sociale, l'apurement des arriérés, la reconstitution des marges de manœuvre budgétaires et extérieures, et la réduction d'une coûteuse dette intérieure. Une telle démarche doit s'appuyer sur des règles budgétaires et des mécanismes de stabilisation transparents et bien construits afin de maîtriser la volatilité, de lisser les dépenses et de gagner en crédibilité (FMI, 2012 ; Eyraud, Gbohoui et Medas, 2023). Les surcroûts de dépenses procycliques peuvent être difficiles à inverser et peuvent alimenter l'inflation ou l'appréciation du taux de change réel.
- Les pays importateurs de pétrole qui disposent de bonnes marges de manœuvre budgétaires (comme le Rwanda et la Tanzanie) devraient recourir à des mécanismes de transfert ciblés et limités dans le temps et à des dispositifs de protection sociale évolutifs et modulables, de manière à prémunir les couches les plus vulnérables de la population contre la hausse du coût de la vie sans nuire aux dépenses prioritaires. Les pays importateurs de pétrole aux marges de manœuvre budgétaires plus réduites doivent revoir la hiérarchie de leurs dépenses et privilégier les dispositifs d'aides sociales les plus efficaces et les moins coûteux, qui ciblent les ménages aux plus bas revenus ; ils doivent aussi accélérer la mobilisation des recettes intérieures et réduire la croissance des dépenses publiques hors protection sociale (comme les augmentations des salaires réels de la fonction publique ou les dépenses les moins urgentes) et renforcer le contrôle des dépenses pour empêcher l'accumulation d'arriérés et assurer la viabilité de la dette.

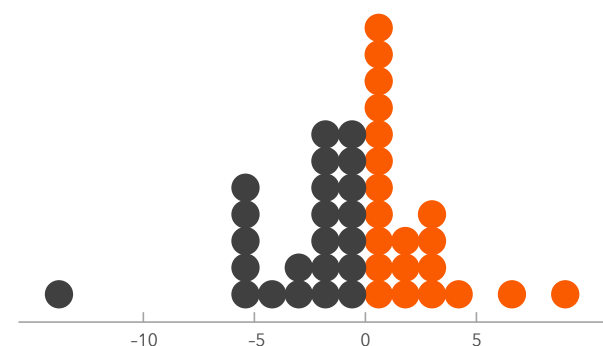
Dans les pays où des risques majeurs pèsent sur la viabilité de la dette, des corrections supplémentaires s'imposent (graphique 1.14). Cependant, de telles mesures doivent protéger les dépenses sociales et de développement à rendement élevé, par exemple en matière d'éducation, de santé et de services de base comme l'eau, l'assainissement et l'accès à l'énergie. Le secteur de la santé, en particulier, nécessitera un renforcement de l'appui intérieur, car il s'agit de préserver les fonctions essentielles de santé publique et d'assurer la continuité de services de base, dans un contexte marqué par la réduction, voire le retrait, des programmes financés par des donateurs (voir le chapitre 2 de l'édition d'avril 2026 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*).

La mobilisation des recettes intérieures demeure un élément central de toute bonne stratégie budgétaire à moyen terme.

Les résultats en matière de recettes publiques se sont améliorés dans la région ces trois dernières années, même si dans leur ensemble les recettes recouvrées ne suffisent pas à satisfaire les besoins d'ampleur de la région en matière sociale et de développement tout en préservant la viabilité de la dette. L'édition d'octobre 2025 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* ainsi que Schneider *et al.* (2025) contiennent des orientations à l'intention des pays désireux de renforcer leurs méthodes de recouvrement des recettes.

Graphique 1.14. Rééquilibrage budgétaire supplémentaire nécessaire pour atteindre le solde primaire stabilisateur de la dette en 2026

(En pourcentage du PIB, nombre de pays)

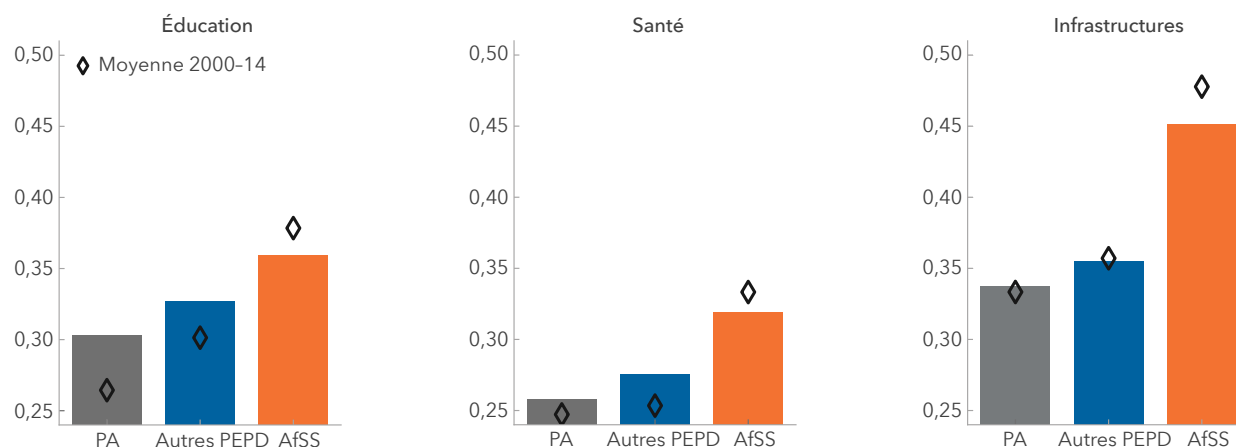


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Dépenser de manière plus efficiente permet aussi de débloquer d'importantes ressources budgétaires tout en améliorant la qualité des services publics. En matière d'éducation, de santé et d'infrastructures, l'enjeu ne porte pas tant sur les montants mobilisés que sur la faculté à traduire la dépense publique en résultats. Dans le pays médian d'Afrique subsaharienne, les déficits d'efficience de la dépense publique dans la santé et les infrastructures sont environ deux fois plus élevés que dans d'autres pays émergents et pays en développement (graphique 1.15). Au sein de la région, ce sont les pays riches en ressources naturelles et les pays exportateurs de pétrole dont la dépense publique est la moins efficiente, alors que les pays pauvres en ressources naturelles ont fait des progrès ces dernières années. Le manque d'efficience dans l'emploi des deniers publics tient à des problèmes de sélection et d'exécution des investissements dans les infrastructures, à un manque d'entretien, à l'inefficacité des pratiques de passation des marchés et à la fragmentation des budgets. Il s'explique aussi par le fait qu'il n'est pas suffisamment demandé aux responsables de rendre des comptes afin de justifier les résultats atteints.

Graphique 1.15. Inefficience des dépenses budgétaires dans certains domaines, 2000-24

(Indice)



Sources : FMI, édition d'octobre 2025 du Moniteur des finances publiques ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres représentent la valeur moyenne, calculée sur la période 2015-24, de l'écart d'efficience médian annuel dans chacun des groupes de pays sélectionnés. L'écart d'efficience prend des valeurs allant de 0 (efficience totale) à 1 (inefficience totale). Il mesure la distance qui sépare les résultats mesurables qu'ont atteints les administrations publiques dans chacun des trois secteurs étudiés (éducation, santé et infrastructures) et ceux qui pourraient être atteints en appliquant les meilleures pratiques, à niveau de dépenses constant. Un cadre d'analyse de frontière stochastique permet de déterminer l'indicateur de référence des meilleures pratiques ; pour plus de détails, voir l'annexe en ligne du chapitre 1 de l'édition d'octobre 2025 du Moniteur des finances publiques. AfSS = Afrique subsaharienne ; PA = pays avancés ; PEPD = pays émergents et pays en développement.

Une meilleure gestion des finances publiques – par le contrôle des engagements, la gestion de trésorerie et la prévention des arriérés – peut réduire les gaspillages et renforcer la crédibilité du budget (Lopez-Murphy et al., 2026). Les réformes de la gestion des investissements publics doivent assurer avant tout que les projets fassent l'objet d'une évaluation préalable rigoureuse, d'une sélection transparente ainsi que d'une mise en œuvre et d'une évaluation *ex post* exigeantes, afin de veiller à ce que les infrastructures financées débouchent sur des gains de productivité durables. Des mesures sectorielles – qu'il s'agisse du déploiement de professeurs ou de personnel de santé, de l'achat de médicaments ou de fournitures scolaires ou encore de la planification d'activités d'entretien – peuvent améliorer les résultats sans guère faire augmenter le niveau de dépenses publiques. Avec le temps, la publication d'indicateurs de performance et le renforcement des institutions de contrôle et de surveillance peuvent accroître l'efficacité de la dépense publique et réduire le gaspillage.

Accélérer la croissance tirée par le secteur privé et la diversification de l'activité

Les réformes structurelles qui réduisent le coût de la pratique des affaires, stimulent la concurrence et renforcent les secteurs des réseaux de distribution permettent de réduire les primes de risque appliquées à la dette des États et des entreprises, d'attirer les investissements et de relever la productivité, ce qui est particulièrement important dans un environnement extérieur instable (voir le chapitre 3 de l'édition d'avril 2026 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*). Les réformes ciblées des entreprises publiques dans les secteurs des réseaux (énergie,

transport, télécommunication) doivent viser à améliorer la gouvernance, la transparence et le recouvrement des coûts, tout en assurant une réglementation adaptée et en protégeant les populations pauvres par la mise en œuvre de mesures sociales bien construites.

Une meilleure intégration régionale peut donner un coup de fouet à la croissance et améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement dans un paysage géopolitique en pleine évolution. Les avancées en cours au titre du projet de zone de libre-échange continentale africaine, notamment pour ce qui concerne la réduction des barrières non tarifaires, la modernisation des procédures douanières et l'approfondissement du commerce des services, permettront de réduire les coûts des échanges, d'accélérer les dédouanements et de créer des marchés plus vastes et plus diversifiés pour l'échange de biens et services locaux (ElGanainy *et al.*, 2023 ; Montagnat-Rentier *et al.*, 2025). L'achèvement des négociations sur le reste des règles d'origine et des concessions tarifaires revêt un caractère prioritaire.

L'application de solutions numériques, y compris le recours pragmatique à des applications d'intelligence artificielle peu coûteuses dans l'administration des recettes, la prestation des services et l'inclusion financière, peut augmenter la productivité et les capacités de l'appareil d'État. Cependant, ces démarches doivent s'accompagner d'investissements dans les réseaux de distribution d'énergie, la connectivité, les compétences, la cybersécurité et la gouvernance des données, afin d'inspirer confiance et de permettre une adoption à grande échelle (voir encadré 1.2).

L'approfondissement des marchés financiers intérieurs peut permettre de mobiliser davantage de financements en monnaie locale, améliorer la transmission des politiques économiques et favoriser la stabilité financière. Il convient que les pays prennent des mesures pour développer les marchés obligataires en monnaie locale, diversifier les instruments d'épargne intérieure, renforcer l'infrastructure et la transparence des marchés, et élargir la base d'investisseurs. Améliorer les registres des garanties, les systèmes d'information sur le crédit et les régimes d'insolvabilité peut favoriser le crédit privé et réduire les primes de risques. L'interdépendance accrue entre les États et les banques vient rappeler la nécessité d'une surveillance prudentielle rigoureuse, de cadres de résolution crédibles et d'un suivi attentif de la concentration des engagements pour limiter les risques systémiques (édition d'octobre 2025 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*). L'adoption à grande échelle de solutions numériques au service de l'inclusion financière, via des plateformes interopérables, une réglementation proportionnée et une meilleure protection des consommateurs, permettra de mobiliser l'épargne, de réduire les coûts de transaction et de favoriser la croissance des petites entreprises.

Mobiliser le soutien aux réformes, au niveau national comme international

Pour surmonter les obstacles propres à l'économie politique, les réformes doivent s'accompagner d'explications claires et de larges consultations. En impliquant activement les parties prenantes (parlementaires, société civile, syndicats, milieu universitaire, secteur privé), il est possible de mieux construire les réformes et de les rendre plus légitimes (édition d'avril 2025 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*). La diffusion d'informations sur les objectifs, les bienfaits attendus, les arbitrages et les calendriers de mise en œuvre des réformes peut réduire l'incertitude et accroître la crédibilité. En renforçant en parallèle les institutions pourvoyeuses de continuité (cadres à moyen terme, conseils budgétaires, transparence des marchés publics et surveillance indépendante), les dirigeants peuvent veiller à ce que les réformes se poursuivent au-delà des transitions politiques. Lorsque des réformes entraînent des coûts à court terme, les pouvoirs publics peuvent atténuer les résistances par une mise en œuvre progressive et des mesures compensatoires ciblant les couches les plus vulnérables de la population.

La communauté internationale peut soutenir ces initiatives en proposant des financements prévisibles, de l'assistance technique et une meilleure coordination. Par souci d'efficacité, il convient d'accorder des aides en priorité aux pays à faible revenu et aux États fragiles, lorsque d'autres sources de financement sont limitées, et d'élargir la gamme des instruments au service du financement du développement, notamment sous la forme de financements mixtes. À condition de correspondre aux besoins prioritaires des pays concernés, des appuis en faveur du développement des capacités, du recouvrement des recettes intérieures, de la gestion de l'investissement public et de la protection sociale peuvent amplifier les effets des réformes et déboucher sur des avancées qui permettront de mieux faire face à de futurs chocs. Il est particulièrement important d'aider les pays de la région qui se remettent des conséquences de conflits à reconstruire leurs institutions et à favoriser l'inclusion économique et sociale (chapitre 3 de l'édition d'avril 2026 des *Perspectives de l'économie mondiale*). Le FMI se tient aux côtés des pays dont la balance des paiements s'apprête à souffrir de graves déficits en raison de la guerre. Ces dernières années, le FMI s'est révélé une source essentielle de financement pour l'Afrique subsaharienne, en apportant son concours à des programmes mis en œuvre par 22 des 45 pays que compte la région.

Encadré 1.1. Mise à jour sur les droits de douane imposés par les États-Unis et leurs effets sur les échanges en Afrique subsaharienne¹

Les droits de douane appliqués par les États-Unis aux importations en provenance d'Afrique subsaharienne ont fortement augmenté en 2025, mais cette hausse varie considérablement d'un pays et d'un produit à l'autre. Le taux de droits de douane effectif appliqué à la région est passé d'un peu plus de zéro fin 2024 à plus de 12 % en octobre 2025, avant de retomber à 8,5 % à la fin février 2026. Cette baisse s'explique en partie par la prolongation rétroactive de la loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique (*African Growth and Opportunity Act* – AGOA) jusqu'à fin 2026, ainsi que par la décision de la Cour suprême des États-Unis invalidant les droits de douane imposés au titre de la loi sur les pouvoirs économiques en cas d'urgence internationale (*International Emergency Economic Powers Act*) (graphique 1.1.1)². De manière générale, les droits de douane appliqués actuellement par les États-Unis affectent davantage les pays exportateurs de produits manufacturés que les pays exportateurs d'énergie.

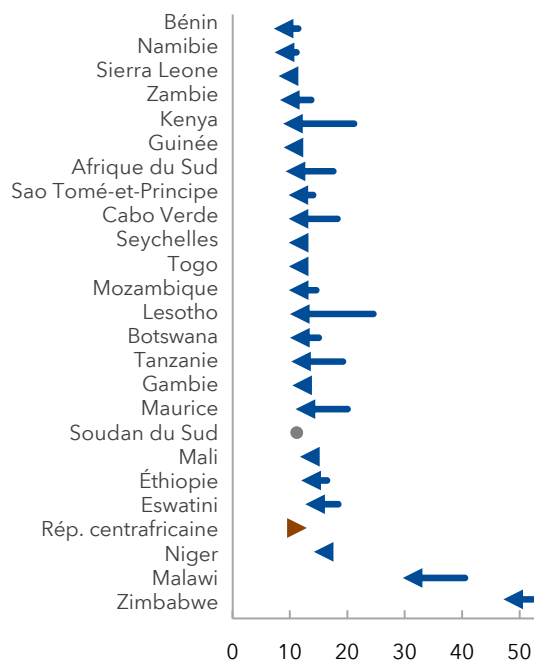
Jusqu'à présent, l'effet de court terme est modeste car les pays de la région exportent peu vers les États-Unis.

Au cours des deux trimestres qui ont suivi les annonces de droits de douane en avril 2025, le volume global des exportations à destination des États-Unis est resté à peu près constant. Pour plus de 70 % des pays de la région, les exportations vers les États-Unis ont évolué dans une fourchette de 0,1 % du PIB, en partie parce que dans plus des trois quarts des pays de la région, ces exportations représentent moins de 1 % du PIB. Néanmoins, les effets de ces droits de douane varient nettement d'un pays et d'un secteur à l'autre. Les exportations d'automobiles en provenance d'Afrique du Sud à destination des États-Unis ont chuté de moitié environ en termes nominaux, mais cette baisse a été plus que contrebalancée par un surcroît d'exportations vers d'autres pays, en particulier en Europe. Les pays exportateurs de produits textiles comme le Lesotho et le Kenya ont enregistré une hausse de leurs exportations, vraisemblablement liée à l'anticipation des échanges en amont de l'expiration attendue de la loi « AGOA » à la fin septembre, ce qui laisse penser que les effets à plus long terme ne sont pas encore pleinement visibles.

Des estimations d'équilibre partiel font apparaître, pour la plupart des pays, des pertes d'exportation directes modestes à long terme. Les pertes moyennes sont estimées à environ 0,1 % du PIB, ce qui tient au fait que les pays de la région exportent peu vers les États-Unis et que la moitié environ de leurs exportations ne subissent que des hausses limitées des droits de douane (la moitié environ des exportations des pays de la région vers les États-Unis se voient imposer des hausses de droits de douane de moins de 1,6 point de pourcentage, et environ un quart des exportations en valeur ne subissent aucune augmentation).

Graphique 1.1.1. Taux des droits de douane pondéré par les échanges

(Variation en pourcentage entre le 1^{er} octobre 2025 et fin février 2026)



Sources : Tariff Tracker de l'Organisation mondiale du commerce et du FMI ; calculs des services du FMI.

Note : Les 25 pays aux droits de douane les plus élevés. L'AGOA a temporairement expiré le 30 septembre 2025. Les points dénotent l'absence de variation.

¹Cet encadré a été rédigé par Sergii Meleshchuk.

²Les estimations des droits de douane à fin février 2026 intègrent les droits de douane appliqués sur le fondement d'autres lois commerciales pour contourner une décision de la Cour suprême des États-Unis.

Encadré 1.1 (suite)

Les modèles d'équilibre général appliqués aux échanges commerciaux décrivent la situation de manière plus nuancée et, dans bien des cas, plus favorable³. Environ un cinquième des pays de la région pourraient voir leur PIB augmenter, dans la mesure où les pays exportateurs qui leur font concurrence sur le marché des États-Unis, en particulier en Asie et en Amérique latine, se sont vu imposer des hausses de droits de douane plus importantes. La réorientation des exportations vers d'autres marchés et la baisse des coûts de leurs importations, causée par les surcapacités de grands fournisseurs aux États-Unis, permettent aux pays de la région de contrebalancer encore davantage leurs pertes directes. Il convient d'interpréter prudemment ces résultats, dans la mesure où ces analyses n'appréhendent ni les effets de l'incertitude accrue sur le plan commercial, ni les répercussions macroéconomiques plus larges à l'œuvre à l'échelle mondiale.

³Les résultats d'équilibre général sont obtenus à partir de modèles portant sur une multiplicité de pays et de secteurs (Caliendo et Parro, 2015 ; Rotunno et Ruta, 2025). À la différence des modèles d'équilibre partiel, ils permettent à la consommation et à la production de réagir aux droits de douane, ce qui affecte la production et les réseaux commerciaux au niveau mondial.

Encadré 1.2. L'intelligence artificielle au service du développement : une nécessité stratégique¹

Les pays d'Afrique subsaharienne sont inégalement préparés à l'avènement de l'intelligence artificielle (IA) et, en moyenne, ils le sont moins que de nombreux autres pays émergents, ce qui s'explique par des lacunes dans les infrastructures, les compétences et la gouvernance. Pour autant, **l'adoption de l'IA progresse** et prend la forme d'applications pratiques qui permettent de résoudre des problèmes dans plusieurs secteurs essentiels, ce qui ouvre la porte à des gains de productivité et à de meilleurs services. En outre, impréparation ne signifie pas incapacité. Des réformes ambitieuses peuvent ouvrir la voie à une adoption plus large de l'IA au service de la croissance et de la productivité à moyen terme.

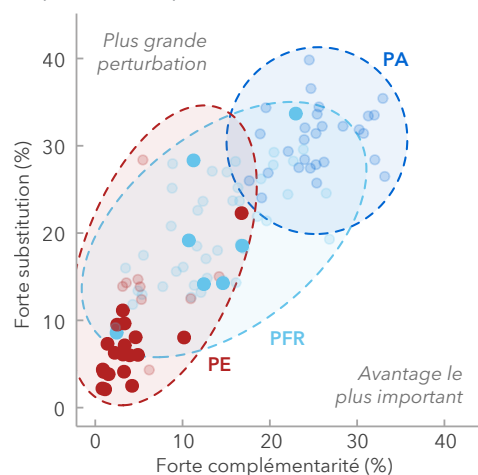
L'IA peut générer des gains d'efficacité dans des secteurs dont la croissance est limitée, de l'agriculture aux services publics, en augmentant les capacités de la main-d'œuvre, en améliorant la prise de décisions et en abaissant les coûts de transaction. Dans l'administration publique, les techniques analytiques fondées sur l'IA peuvent également accroître le respect des obligations fiscales et douanières, et permettre de mieux cibler les risques et d'améliorer la distribution des aides sociales. Dans le secteur de la finance, de nouvelles sources de données et des avancées dans la détection des fraudes peuvent permettre d'élargir l'accès au crédit et d'approfondir l'inclusion financière, pourvu que des garde-fous adaptés soient mis en place.

La vitesse à laquelle ces gains se diffuseront dépendra de la structure économique de la région. De nombreux outils d'IA facilitent principalement les tâches cognitives et de traitement de l'information, tandis que **l'emploi demeure concentré dans des secteurs comme l'agriculture**, qui, selon les mesures standard, apparaissent moins exposés (graphique 1.2.1). Pour tirer pleinement parti de l'IA à l'échelle de l'ensemble de l'économie, il faudra donc que la technologie se diffuse au-delà des premiers utilisateurs, et qu'elle s'accompagne d'investissements complémentaires dans l'énergie, les compétences, la connectivité et les capacités des entreprises. Dans le même temps, des données empiriques préliminaires donnent à penser qu'une adoption plus rapide pourrait intervenir dans certains secteurs essentiels où les mesures de référence font apparaître une moindre exposition à l'IA :

- **Agriculture.** Des services de conseil basés sur l'IA ont permis d'augmenter les rendements en comblant les lacunes de connaissance dans la gestion des cultures, la lutte contre les nuisibles et la résilience climatique (Côte d'Ivoire, Kenya, Mali, Nigéria et Rwanda).
- **Santé.** Des outils d'aide à la décision fondés sur l'IA ont permis de réduire les erreurs de diagnostic et de traitement, d'où la possibilité d'améliorer la qualité des soins en cas de manque de capacités cliniques (Kenya).
- **Éducation.** Des dispositifs pilotes de tutorat ont généré des gains d'apprentissage équivalant à un an et demi à deux ans de scolarisation normale, ce qui donne à penser que des interventions ciblées et modulables pourraient donner d'excellents résultats (Nigéria).

Graphique 1.2.1. Exposition de la main-d'œuvre à l'intelligence artificielle, 2024

(En pourcentage de l'emploi ;
point plein = Afrique subsaharienne)



Note : Cette classification s'inspire de Cazzaniga et al. (2024) et distingue les professions qui sont très exposées et susceptibles d'être complétées par l'IA (forte complémentarité) ; fortement exposées et susceptibles d'être remplacées par l'IA (forte substitution) ; peu exposées dans l'ensemble. Le graphique omet la part des professions peu exposées (déterminée par les deux autres catégories). PA = pays avancés ; PE = pays émergents ; PFR = pays à faible revenu.

¹Cet encadré a été rédigé par Andrew Tiffin d'après Schindler et al. (à paraître).

Encadré 1.2 (suite)

Plusieurs conditions doivent être réunies pour une adoption à grande échelle. L'insuffisance et le manque de fiabilité des infrastructures demeurent une contrainte majeure : à peine 53 % de la population a accès à l'électricité et 38 % à Internet. De plus, les coûts élevés et les coupures de courant limitent les capacités de calcul et la prestation de services numériques. Pour permettre à la main-d'œuvre de s'épanouir sur un marché du travail dopé à l'IA, des progrès rapides dans l'acquisition de compétences numériques de base et propres à tel ou tel métier seront indispensables. Voici certaines mesures prioritaires pour les pouvoirs publics :

- **Comblent le déficit d'infrastructures.** Investir dans des réseaux électriques fiables et l'accès haut débit abordable et envisager des initiatives régionales pour se doter de grandes puissances de calcul (par exemple par la mise en commun de centres de données, de processeurs graphiques ou de solutions d'hébergement de données en nuage).
- **Susciter l'émergence d'un écosystème local.** Soutenir des innovations qui adaptent l'IA aux contextes africains, notamment en investissant dans des jeux de données de haute qualité en langue locale.
- **Adopter une gouvernance au service de la confiance.** Renforcer la protection des données, la cybersécurité et les cadres éthiques pour inspirer la confiance du public et permettre un déploiement responsable, aussi bien dans le secteur privé que dans les services publics.

Bibliographie

- Andrle, Michal, Patrick Blaggrave, Pedro Espaillat, Keiko Honjo, Benjamin L Hunt, Mika Kortelainen, René Lalonde, Douglas Laxton, Eleonara Mavroeidi, Dirk V Muir, Susanna Mursula, and Stephen Snudden. 2015. "The Flexible System of Global Models - FSGM." 2015. IMF Working Paper 2015/64. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Caliendo, Lorenzo, and Fernando Parro. 2015. "Estimates of the Trade and Welfare Effects of NAFTA". *The Review of Economic Studies* 82(1): 1–44.
- Cazzaniga, Mauro, Florence Jaumotte, Longji Li, Giovanni Melina, Augustus J. Panton, Carlo Pizzinelli, Emma J. Rockall, and Marina Mendes Tavares. 2024. "Gen-AI: Artificial Intelligence and the Future of Work." IMF Staff Discussion Note 2024/001. International Monetary Fund, Washington, DC.
- ElGanainy, Asmaa, Shushanik Hakobyan, Fei Liu, and others. 2023. "Trade Integration in Africa: Unleashing the Continent's Potential in a Changing World." IMF Departmental Paper 2023/003, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Eyraud, Luc, William Gbohoui, and Paulo A Medas. 2023. "A New Fiscal Framework for Resource-Rich Countries." IMF Working Paper 2023/230. International Monetary Fund, Washington, DC.
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2025. "The State of Food Security and Nutrition in the World 2025—Addressing High Food Price Inflation for Food Security and Nutrition." Rome.
- Headey, Derek, and Marie Ruel. 2023. "Food Inflation and Child Undernutrition in Low- and Middle-income Countries." *Nature Communications* 14:1 5761.
- International Monetary Fund (IMF). 2012. "Macroeconomic Policy Frameworks for Resource Rich Developing Countries." IMF Policy Paper. International Monetary Fund, Washington, DC.
<https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2012/082412.pdf>.
- International Monetary Fund (IMF). 2022. "The Role of Foreign Exchange Intervention in Sub-Saharan Africa's Policy Toolkit." Analytical Note in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC, April.
<https://www.imf.org/-/media/files/publications/reo/afr/2022/april/english/analyticalnote.pdf>
- International Monetary Fund (IMF). 2025. "Spending Smarter: How Efficient and Well-Allocated Public Spending Can Boost Economic Growth." *Fiscal Monitor*, International Monetary Fund, Washington, DC, October.
- Lopez Murphy, Pablo, Can Sever, Felix Simione, and Qianqian Zhang. 2026. "Budget Credibility in Sub-Saharan Africa." IMF Departmental Paper 2026/006. International Monetary Fund, Washington, DC.
<https://doi.org/10.5089/9798229036948.087>
- Montagnat-Rentier, Gilles, Brian Brimble, Georges Dudouyt, and José García Sanjinés. 2025. "How to Modernize Customs Procedures to Successfully Implement the African Continental Free Trade Area." IMF How to Note 2025/002. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Nguyen, Huy, and Celine Thévenot. Forthcoming. "Pumps and Plates. Passthrough of International Fuel and Food Price Shocks to Domestic Markets". IMF Working Paper.
- Rotunno, Lorenzo, and Michele Ruta. 2025. "Trade Partners' Responses to US Tariffs". IMF Working Paper 2025/147. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Schindler, Martin, Andrew Tiffin, Kamil Dybczak, Marwa Ibrahim, Youssouf Kiendrebeogo, Jacinta Shirakawa, Nikola Spatafora, and Solo Zerbo. Forthcoming. "Artificial Intelligence and Development in Sub-Saharan Africa: A Narrow Window." IMF Departmental Paper. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Schneider, Todd, Sandhya Rajyam Garimella, Li Liu, Simon Naitram, Can Sever, Felix F. Simione, Irena Jankulov Suljagic, and Qianqian Zhang. 2025. "Tax Expenditures in Sub-Saharan Africa." IMF Departmental Paper 2025/006. International Monetary Fund, Washington, DC.